



# **Analyses biologiques sur matrices EAUX CONCHYLICOLES et MOLLUSQUES**

## **Cahier des charges 2018**

### **2 lots**



## SOMMAIRE

ARTICLE 1 : Objet et étendue du marché.....	3
ARTICLE 2 : Modalités de réponses et choix du prestataire.....	3
ARTICLE 3 : LOT 1 : Analyses bactériologiques des coquillages. ....	4
LOT 1, PRESTATION 1 : ANALYSES BACTERIOLOGIQUES.....	4
LOT 1, PRESTATION 2 : PRELEVEMENT et TRANSPORT SUPPLEMENTAIRES .....	5
ARTICLE 4 : LOT 2 : Analyses bactériologiques des eaux conchyloles. ....	6
LOT 2, PRESTATION 1 : ANALYSES BACTERIOLOGIQUES.....	6
LOT 2, PRESTATION 2 : PRELEVEMENT ET TRANSPORT DES ECHANTILLONS SUPPLEMENTAIRES .....	7
ANNEXES .....	8



## **ARTICLE 1 : Objet et étendue du marché.**

Le GDSO (Groupement de Défense Sanitaire Ostréicole) du Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine a été créé suite à l'évolution des normes sanitaires appliquées aux établissements ostréicoles, le changement de compétence de la DDPP et les attentes de plus en plus exigeantes des consommateurs et GMS.

Le GDSO accompagne et conseille les professionnels sur toutes les questions sanitaires liées à l'environnement et leur établissement.

Il participe également à différentes études sur la surveillance des eaux, suit la bonne santé des stocks ostréicoles, et de manière générale, contribue à la mise en réseau des acteurs autour des enjeux sanitaires, zoosanitaires et environnementaux.

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le GDSO réalise ainsi un plan collectif d'analyses dans les établissements ostréicoles agréés pour la purification et l'expédition de coquillages, qui mettent en marché leurs produits. La zone d'intervention concernée par le plan collectif est la Gironde : Le Bassin d'Arcachon et le Médoc.

Ces analyses s'intègrent dans une surveillance de routine de la qualité sanitaire du Bassin d'Arcachon et du Médoc et offrent une gestion sanitaire améliorée de la zone.

Les prestations, objet du présent marché, se décomposent en 2 lots séparés et concernent :

- Lot 1 : Les analyses bactériologiques des coquillages
- Lot 2 : Les analyses bactériologiques des eaux conchyloles.

En terme de nombre d'analyses par an, les autocontrôles bactériologiques sur matrices coquillages représentent environ 1000 analyses et environ 400 analyses pour les eaux conchyloles.

## **ARTICLE 2 : Modalités de réponses et choix du prestataire**

Les offres doivent au moins contenir les informations demandées sur les formulaires en annexe.

Elles doivent être remises au CRCAA **avant le 08 décembre 2017** par mail aux adresses suivantes : [gds@huitres-arcachon-capferret.fr](mailto:gds@huitres-arcachon-capferret.fr) et [direction@huitres-arcachon-capferret.fr](mailto:direction@huitres-arcachon-capferret.fr) .

Un accusé-réception vous sera transmis en retour.

**Le choix du laboratoire prestataire se fera en fonction, de l'offre tarifaire, de la méthode d'analyse, des accréditations, des agréments, des délais de rendus des résultats et des facilités au niveau logistique.**

En cas de difficulté ponctuelle quant au traitement des échantillons par le laboratoire le mieux disant, le CRCAA se réserve la capacité de les confier à un autre laboratoire.



### **ARTICLE 3 : LOT 1 : Analyses bactériologiques des coquillages.**

#### **LOT 1, PRESTATION 1 : ANALYSES BACTERIOLOGIQUES.**

Le GDSO effectue les autocontrôles sur les coquillages destinés à la vente, dans les établissements agréés.

Ainsi, les prélèvements doivent être faits sur un produit quasiment fini, ayant subi toutes les étapes de l'activité d'expédition.

Les prélèvements sont effectués, sauf exceptions, par la personne habilitée du GDSO. L'accréditation du mode de prélèvement est une condition appréciée.

Le planning se répartit de cette façon : un jour de prélèvement pour le Nord Bassin (de la pointe du Ferret à Audenge), et l'autre pour le Sud Bassin (d'Arcachon au port de la Barbotière à Gujan-Mestras) afin d'avoir une couverture sanitaire constante de la totalité de la zone. Les échantillons prélevés doivent ensuite être pris en charge par le laboratoire. Le point de collecte peut être situé dans un rayon de 60 km, et au mieux au plus près du lieu central de prélèvement.

Beaucoup d'ostréiculteurs mettent en marché des coquillages pour le week-end, **ainsi les prélèvements doivent être faits le mercredi et le jeudi**, afin d'avoir un prélèvement reflétant la qualité sanitaire des coquillages qui seront mis en marché.

En cas de non-conformité, le GDSO informe les professionnels le plus rapidement possible et ceux-ci doivent être réactifs quant aux procédures de retrait et de rappel des lots incriminés dans cette non-conformité.

**Ainsi, le délai entre la mise en analyse et les résultats ne doit pas dépasser 24h.**

**Les résultats des analyses du jeudi doivent impérativement arriver le vendredi après-midi au plus tard à 16h (au moins pour les résultats non satisfaisants), avant la mise en marché du week-end.**

Le nombre d'échantillons par jour de prélèvement varie de 10 à 25. De plus, en cas d'urgence, des prélèvements complémentaires peuvent être sollicités sur d'autres jours de la semaine. Le laboratoire doit disposer de conditions organisationnelles et matérielles suffisantes.

#### 1) Matériaux analysés :

Les analyses pourront être réalisées sur une matrice coquillages filtreurs et/ou coquillages fouisseurs.

Les coquillages sont placés dans une poche plastique à usage unique.

#### 2) Analyses de coquillages à réaliser.

Les paramètres bactériologiques à analyser seront les suivants :

- *Escherichia coli*
- *Salmonella spp*

### 3) Les limites de quantification.

Les limites de quantification (LQ) devront être inférieures ou égales à :

Détermination	Unité	LQ
<i>Escherichia coli</i>	UFC/100g CLI	67
<i>Salmonella spp.</i>	UFC/25 g CLI	0 (ABSENCE)

## LOT 1, PRESTATION 2 : PRELEVEMENT et TRANSPORT SUPPLEMENTAIRES

### 1) Option 1 :

Il peut être demandé au prestataire d'assurer les prélèvements et le transport des échantillons du Bassin d'Arcachon en cas de nécessité ponctuelle. Le planning sera donné par le CRCAA. L'accréditation du mode de prélèvement est une condition appréciée.

### 2) Option 2 : le Médoc.

Suite à l'arrêté du 4 juillet 2014 sur le classement en zone B des marais ostréicoles de la pointe du Médoc, certaines fermes se sont fait agréer en tant que sites d'affinage pour les huîtres.

Afin de commercialiser leurs huîtres affinées, les professionnels doivent tout d'abord purifier leurs coquillages avant toute commercialisation. Ainsi, le GDSO les accompagne dans leurs démarches d'obtention d'agrément sanitaire et suit la qualité sanitaire d'une part des marais et d'autre part, des huîtres affinées.

La validation de leur agrément passe par une période conditionnelle de 3 mois, où ils doivent prouver qu'ils maîtrisent le procédé de purification des huîtres à travers des autocontrôles eau et coquillages. Ce rythme d'analyses est soutenu (à savoir 5 analyses de coquillages avant et après purification, et 5 analyses d'eau) durant ces 3 mois.

Après validation de la purification, le rythme d'analyses est bimestriel en fonction de la période de purification.

Du fait de l'éloignement de la zone, le GDSO peut être amené à **déléguer les prélèvements et le transport des échantillons au prestataire**. Le planning sera donné par le CRCAA.

Les échantillons devront être acheminés au laboratoire dans les conditions requises.



## **ARTICLE 4 : LOT 2 : Analyses bactériologiques des eaux conchyloles.**

### **LOT 2, PRESTATION 1 : ANALYSES BACTERIOLOGIQUES.**

Afin d'avoir une vision globale de la qualité sanitaire des eaux du bassin, et *a fortiori*, de la qualité sanitaire des eaux conchyloles entrant en contact avec les coquillages dans les établissements à terre, le GDSO s'occupe de la réalisation des contrôles de l'eau des bassins dégorgeoirs et des eaux de forage servant au lavage des coquillages mis en marché.

**Les prélèvements sont effectués par le GDSO le mardi.** L'accréditation du mode de prélèvement est une condition appréciée.

Les échantillons prélevés doivent ensuite être pris en charge par le laboratoire. Le point de collecte peut être situé dans un rayon de 60 km, et au mieux au plus près du lieu central de prélèvement. Les résultats des analyses pour les eaux de bassins doivent **impérativement arriver le vendredi après-midi au plus tard à 16h (au moins pour les résultats non satisfaisants), avant la mise en marché du week-end.**

Ainsi en cas de non-conformité, le GDSO et les professionnels sont informés le plus rapidement possible et les exploitants peuvent procéder aux mesures correctives avant la mise en marché du week-end.

Concernant les prélèvements d'eau, le flaconnage adéquat ainsi que les glacières et les plaques eutectiques sont mis à disposition par le laboratoire prestataire.

Ainsi, le délai de **mise à disposition du matériel doit être assez rapide après commande** réalisée par mail par le GDSO.

De plus, en cas d'urgence, des prélèvements complémentaires peuvent être sollicités sur d'autres jours de la semaine. Le laboratoire doit disposer de conditions organisationnelles et matérielles suffisantes.

#### 1. Matériaux analysés.

Les analyses pourront être réalisées sur une matrice d'eau douce, saumâtre, salée (eaux de bassins dégorgeoirs et eaux de forage).

#### 2. Analyses d'eau à réaliser.

Les paramètres bactériologiques à analyser seront les suivants :

- *Escherichia coli*
- *Salmonella spp*

#### 3. Les limites de quantification.

Les limites de quantification (LQ) devront être inférieures ou égales à :



Détermination	Unité	LQ
<i>Escherichia coli</i>	UFC/100 mL	15
<i>Salmonella spp</i>	UFC/5 L	0 (ABSENCE)

## LOT 2, PRESTATION 2 : PRELEVEMENT ET TRANSPORT DES ECHANTILLONS SUPPLEMENTAIRES

### 1. Option 1 :

Il peut être demandé au prestataire d'assurer les prélèvements et le transport des échantillons du Bassin d'Arcachon en cas de nécessité ponctuelle. Le planning sera donné par le CRCAA. L'accréditation du mode de prélèvement est une condition appréciée.

### 2. Option 2 : le Médoc.

Suite à l'arrêté du 4 juillet 2014 sur le classement en zone B des marais ostréicoles de la pointe du Médoc, certaines fermes se sont fait agréer en tant que sites d'affinage pour les huîtres.

Afin de commercialiser leurs huîtres affinées, les professionnels doivent tout d'abord purifier leurs coquillages avant toute commercialisation. Ainsi, le GDSO les accompagne dans leurs démarches d'obtention d'agrément sanitaire.

La validation de leur agrément passe par une période conditionnelle de 3 mois, où ils doivent prouver qu'ils maîtrisent le procédé de purification des huîtres à travers des autocontrôles eau et coquillages. Ce rythme d'analyses est soutenu (à savoir 5 analyses de coquillages avant et après purification, et 5 analyses d'eau) durant ces 3 mois.

Après validation de la purification, le rythme d'analyses est trimestriel en fonction de la période de purification.

Du fait de l'éloignement de la zone, le GDSO peut être amené à **déléguer les prélèvements et le transport des échantillons au prestataire**. Le planning sera donné par le CRCAA.

Les échantillons devront être acheminés au laboratoire dans les conditions requises.



# ANNEXES



<b>LOT 1 – ANALYSES BACTERIOLOGIQUES DES COQUILLAGES</b>		
<b>POSSIBILITE DE TRAITER LES ECHANTILLONS LE MERCREDI ET LE JEUDI</b>		
OUI		NON
<b>PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS</b>		
La quantité de matière à prélever par le GDSO		
Les conditions de prélèvement des échantillons		
Les conditions de stockage des échantillons jusqu'à leur expédition, (et en cas d'expédition différée)		
Le laboratoire prestataire est accrédité pour le prélèvement	OUI	NON
<b>FLACONNAGE/ FOURNITURES</b>		
Le matériel de prélèvement et le matériel nécessaire à l'envoi de l'échantillon sont fournis par le laboratoire	OUI	NON
Le nombre et le type de flacons à utiliser par le GDSO pour les analyses demandées		
Le circuit de mise à disposition, par le titulaire, du matériel nécessaire à l'envoi de l'échantillon, (glaciaire, blocs de glace etc....)		
Le délai de mise à disposition du matériel nécessaire à l'envoi de l'échantillon, (glaciaire, blocs de glace etc....)		
<b>COMMANDE</b>		
Procédure pour passage de commande		
Contact pour commande		
Le type de document à joindre pour la commande		
Délai entre la commande et l'obtention des fournitures		
<b>ENLEVEMENT / ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS</b>		
Les types d'enlèvement et/ou d'acheminement		
Les coordonnées du référent de l'enlèvement		
Les documents à joindre dans le colis d'expédition de l'échantillon		
La mise à disposition des bons de transport selon le type de transport choisi		
La possibilité d'un acheminement dit « de secours », en cas d'empêchement du moyen de transport principal		
Les délais d'acceptabilité de l'échantillon, entre la date du		



COMITÉ RÉGIONAL  
CONCHYLICULTURE  
ARCACHON AQUITAINE

prélèvement et la date prévisible de réception par le laboratoire,		
Les conditions de réception de l'échantillon dans le cas de son arrivée un samedi ou un jour férié au laboratoire ; le cas échéant, les conditions de conservation avant envoi		
<b>METHODE D'ANALYSE</b>		
Méthode utilisée		
Accréditation de la méthode	OUI	NON
Délai maximum de mise en analyses des échantillons à partir de l'envoi des échantillons, pour avoir des résultats accrédités		
<b>PRIX UNITAIRE DE L'ANALYSE</b>		
<i>E. coli</i>		
<i>E. coli + Salmonella spp.</i>		
<b>PRIX UNITAIRE OPTION 1</b>		
Prestation prélèvement et transport		
<b>PRIX UNITAIRE OPTION 2</b>		
Prestation prélèvement et transport		
<b>TRANSMISSION DES RESULTATS DES ANALYSES</b>		
Le délai de réception des résultats des analyses à compter du jour de réception de l'échantillon		
Le mode de diffusion des résultats au CRCAA/GDSO (courrier, mail, et/ ou plateforme informatique)		
Possibilité de rendre les résultats avant 16h (au moins les résultats non satisfaisants)		
<b>CONSERVATION DES ECHANTILLONS NON UTILISES</b>		
A la fin de chaque analyse, tout le volume de matière non utilisé sera conservé pendant 72h maximum (de manière à poursuivre ou confirmer les analyses au vu des résultats)		
Remarques		

LOT 2 – ANALYSES BACTERIOLOGIQUES DES EAUX CONCHYLICOLES	
Possibilité de traiter les échantillons le mardi	
OUI	NON
PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS	
La quantité de matière à prélever par le GDSO	
Les conditions de prélèvement des échantillons	
Les conditions de stockage des échantillons jusqu'à leur expédition, (et en cas d'expédition différée)	
Le laboratoire prestataire est accrédité pour le prélèvement	OUI / NON
FLACONNAGE	
Le flaconnage et le matériel nécessaire à l'envoi de l'échantillon sont fournis par le laboratoire	OUI / NON
Le nombre et le type de flacons à utiliser par le GDSO pour les analyses demandées	
Le circuit de mise à disposition, par le titulaire, du matériel nécessaire à l'envoi de l'échantillon, (glacière, blocs de glace etc....)	
Le délai de mise à disposition du matériel nécessaire à l'envoi de l'échantillon, (glacière, blocs de glace etc....)	
COMMANDE	
Procédure pour passage commande	
Contact pour commande	
Le type de document à joindre pour la commande	
Délai entre la commande et l'obtention des fournitures	
ENLEVEMENT / ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS	
Les types d'enlèvement et/ou d'acheminement	
Les coordonnées du référent de l'enlèvement	
Les documents à joindre dans le colis d'expédition de l'échantillon	
La mise à disposition des bons de transport selon le type de transport choisi	
La possibilité d'un acheminement dit « de secours », en cas d'empêchement du moyen de transport principal	
Les délais d'acceptabilité de l'échantillon, entre la date du prélèvement et la date prévisible de réception par le laboratoire,	
Les conditions de réception de l'échantillon dans le cas de son arrivée	



COMITÉ RÉGIONAL  
CONCHYLICULTURE  
ARCACHON AQUITAINE

un samedi ou un jour férié au laboratoire ; le cas échéant, les conditions de conservation avant envoi		
Délai de mise en analyses à partir de l'envoi des échantillons		
<b>METHODE D'ANALYSE</b>		
Méthode utilisée		
Accréditation de la méthode utilisée	OUI	NON
Délai maximum de mise en analyses à partir de l'envoi des échantillons, pour avoir des résultats accrédités		
<b>PRIX UNITAIRE DE L'ANALYSE</b>		
Eau de bassin dégorgeoir ( <i>E. coli</i> )		
Eau de forage ( <i>E. coli</i> + <i>Salmonella spp.</i> )		
<b>PRIX UNITAIRE OPTION 1</b>		
Prestation prélèvement et transport		
<b>PRIX UNITAIRE OPTION 2</b>		
Prestation prélèvement et transport		
<b>TRANSMISSION DES RESULTATS DES ANALYSES</b>		
Le délai de réception des résultats des analyses à compter du jour de réception de l'échantillon		
Le mode de diffusion des résultats au CRCAA/GDSO (courrier, mail, et/ ou plateforme informatique)		
Possibilité de rendre les résultats avant 16h (au moins les résultats non satisfaisants)		
<b>CONSERVATION DES ECHANTILLONS NON UTILISES</b>		
A la fin de chaque analyse, tout le volume de matière non utilisé sera conservé pendant 72h maximum (de manière à poursuivre ou confirmer les analyses au vu des résultats)		
Remarques		

Fait le....., A.....

L'ENTREPRISE